



Conseil d'administration

340^e session, Genève, octobre-novembre 2020

Section institutionnelle

INS

Date: 19 octobre 2020

Original: anglais

Vingt et unième question à l'ordre du jour

Composition, ordre du jour et programme des organes permanents et des réunions

1. À chaque session, le Conseil d'administration approuve le calendrier des réunions officielles de l'Organisation, ainsi que l'ordre du jour et la composition des réunions approuvées.
2. En raison des difficultés posées par la pandémie de COVID-19 depuis mars 2020, le Conseil d'administration a été appelé à plusieurs reprises à ajuster le programme des réunions officielles, notamment à annuler ses 338^e et 339^e sessions en 2020, à reporter la 109^e session de la Conférence internationale du Travail de juin 2020 à juin 2021 et à reprogrammer plusieurs réunions sectorielles.
3. Compte tenu des incertitudes persistantes quant à la date à laquelle l'Organisation pourra reprendre ses activités habituelles, il est proposé de charger le Bureau de poursuivre les travaux préparatoires en vue de l'organisation des réunions énumérées dans la première partie de l'annexe, même si celles-ci doivent se tenir par des moyens virtuels soit entièrement, soit partiellement, du fait de la situation aux dates prévues pour chacune. Il s'agit principalement de réunions des organes directeurs de l'OIT et de leurs organes subsidiaires, tels que le Comité de la liberté syndicale, le Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes ou la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006). Y figure aussi la session annuelle de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations.
4. Les dates de ces réunions seront confirmées par le Conseil d'administration ou, si une décision est requise entre deux sessions, par son bureau en vertu de l'autorité qui lui est déléguée aux termes du paragraphe 2.3 de son Règlement.

5. Les réunions énumérées dans la deuxième partie de l'annexe sont celles dont les dates et le format restent à déterminer. Il s'agit notamment du programme restant de réunions sectorielles, d'un colloque des travailleurs et de deux réunions régionales, ainsi que de deux nouvelles réunions découlant des recommandations faites par le Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes face à la proposition de retrait de la recommandation (n° 20) sur l'inspection du travail, 1923 ¹ et de révision de la recommandation (n° 3) sur la prévention du charbon, 1919 ².
6. Pour assurer la continuité des activités, il est proposé de convoquer des consultations tripartites après le Conseil d'administration en vue d'élaborer des recommandations sur les modalités pratiques de la mise en œuvre du programme des réunions officielles pour 2020-21 et d'examiner si et quand certaines de ces réunions pourraient se tenir grâce à une participation à distance totale ou partielle, si nécessaire.
7. Le programme glissant des réunions officielles disponible sur le site Web de l'OIT sera remplacé par les informations figurant dans l'annexe et mis à jour selon les besoins dès que les dates et les formats des réunions officielles seront confirmés.

► **Projet de décision**

8. **Par correspondance, le Conseil d'administration décide:**
 - a) **d'approuver le programme de réunions officielles énumérées dans la première partie de l'annexe du document GB.340/INS/21;**
 - b) **de demander au Bureau de continuer d'examiner régulièrement la situation en consultation avec les mandants tripartites afin de mettre en œuvre le programme des réunions officielles en fonction de l'évolution des circonstances.**

¹ Voir GB.334/LILS/3, annexe, appendice, paragr. 19, et GB.334/PV, paragr. 761 d).

² Voir GB.331/LILS/2(Rev.), annexe, appendice, paragr. 17 et GB.331/PV, paragr. 723 g).

► **Annexe**

Programme des réunions pour 2020 et 2021 (sous réserve d'un réexamen périodique en fonction de l'évolution de la pandémie de COVID-19)

Date	Titre de la réunion	Lieu
► 2020		
26-30 octobre	Comité de la liberté syndicale (340 ^e session du Conseil d'administration)	Genève
2-14 novembre	340 ^e session du Conseil d'administration	Genève
25 novembre- 12 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
► 2021		
8-12 mars	Comité de la liberté syndicale (341 ^e session du Conseil d'administration)	Genève
15-25 mars	341 ^e session du Conseil d'administration	Genève
19-23 avril ¹	Quatrième réunion de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève
26-27 avril	Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
3-4 juin	Comité de la liberté syndicale (342 ^e session du Conseil d'administration)	Genève
7 juin	341 ^e <i>bis</i> session du Conseil d'administration	Genève
7-18 juin ²	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
19 juin	342 ^e session du Conseil d'administration	Genève
Septembre ³	Sixième réunion du Groupe de travail tripartite du mécanisme d'examen des normes	Genève
Septembre ¹	Suivi de la quatrième réunion de la Commission tripartite spéciale créée en application de la convention du travail maritime, 2006, telle qu'amendée (MLC, 2006)	Genève

¹ Suite à la [décision](#) adoptée par le Conseil d'administration à sa 334^e session (octobre-novembre 2018) (GB.334/LILS/2(Rev.)). Le Bureau propose de suivre la recommandation formulée par le bureau de la Commission tripartite spéciale en septembre 2020, selon laquelle la réunion devrait se dérouler en deux étapes: la première consisterait en une discussion générale virtuelle consacrée aux répercussions du COVID-19 sur le secteur maritime (19-23 avril), et la deuxième en une réunion en présentiel (qui se tiendrait au cours de la deuxième quinzaine de septembre ou en octobre 2021), dans le cadre de laquelle seraient dûment examinés les amendements au code de la MLC, 2006, proposés en raison de la crise du COVID-19.

² Conformément à la [décision](#) prise le 3 avril 2020 par le Conseil d'administration de reporter à juin 2021 la 109^e session qui était prévue initialement du 25 mai au 5 juin 2020. Cette décision prise en raison de la pandémie de COVID-19 a fait l'objet d'un vote par correspondance. Les dates sont indicatives, sous réserve de confirmation.

³ Suite à la [décision](#) adoptée par le Conseil d'administration à sa 337^e session (octobre-novembre 2019) (GB.337/LILS/1). Cette réunion était initialement prévue du 14 au 18 septembre 2020, mais le Conseil d'administration a [décidé par correspondance](#) de modifier ces dates en raison des reports de programmation occasionnés par la pandémie de COVID-19.

Date	Titre de la réunion	Lieu
28-30 octobre	Comité de la liberté syndicale (343 ^e session du Conseil d'administration)	Genève
1 ^{er} -11 novembre	343 ^e session du Conseil d'administration	Genève
24 novembre -11 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève

Réunions dont les dates et le format restent à déterminer

Titre de la réunion	Lieu
Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur automobile (initialement prévue du 4 au 8 mai 2020)	Genève
Réunion technique sur l'avenir du travail décent et durable dans les services de transport urbain (initialement prévue du 21 au 25 septembre 2020)	Genève
Réunion technique sur l'avenir du travail dans l'aquaculture dans le cadre de l'économie rurale (initialement prévue du 23 au 27 novembre 2020)	Genève
Réunion technique sur l'avenir du travail dans le secteur de l'éducation sous l'angle de l'apprentissage continu pour tous, des compétences et de l'Agenda du travail décent (initialement prévue du 25 au 29 janvier 2021)	Genève
Réunion technique sur les conséquences de la numérisation dans le secteur financier (initialement prévue du 22 au 26 février 2021)	Genève
Dix-septième Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique (initialement prévue du 6 au 9 avril 2021)	Singapour
Réunion d'experts chargée d'examiner et d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans les industries du textile, des vêtements, du cuir et de la chaussure (initialement prévue au deuxième trimestre de 2021)	Genève
Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des Recommandations concernant le personnel enseignant (CEART) (initialement prévue en octobre 2021)	Paris
Réunion d'experts chargée de réviser le Recueil de directives pratiques du BIT sur la sécurité et la santé dans la construction (1992) (initialement prévue au quatrième trimestre de 2021)	Genève
Réunions sectorielles énumérées à l'annexe du document GB.340/POL/4	Genève
Colloque des travailleurs	Genève
Réunion chargée de valider les directives techniques sur l'inspection du travail	Genève
Réunion chargée de valider les directives techniques sur les risques biologiques	Genève
Réunion d'experts chargée d'élaborer des directives conjointes OIT/OMI relatives aux examens médicaux des pêcheurs (initialement prévue au troisième trimestre de 2021)	Genève
11 ^e Réunion régionale européenne (se tiendra après la Réunion régionale de l'Asie et du Pacifique)	À déterminer